| | |
|---|---|
| Titre :<br><br>**EMILE LUCIEN COLAS**<br>**Poilu au 143ème R.I.**<br>**1914-1918** | Référence : **ANCESTRAMIL**<br><br>**Généalogies, biographies** |
| Auteur : | Origine :<br><br>**Document personnel** |
| Référence : | Transcripteur :<br><br>**Guy DURANTON**<br><br>Date<br><br>**Janvier 2009** |

Ancestramil

# LE PARCOURS DU POILU EMILE LUCIEN COLAS

## 143° REGIMENT D'INFANTERIE

### MORT POUR LA FRANCE LE 8 MAI 1918

---

***A Marion, en souvenir de son arrière arrière- grand –père***



**Emile Lucien COLAS**, (debout)
incorporé en 1905 au **1er RIC**
en garnison à **CHERBOURG**

**********

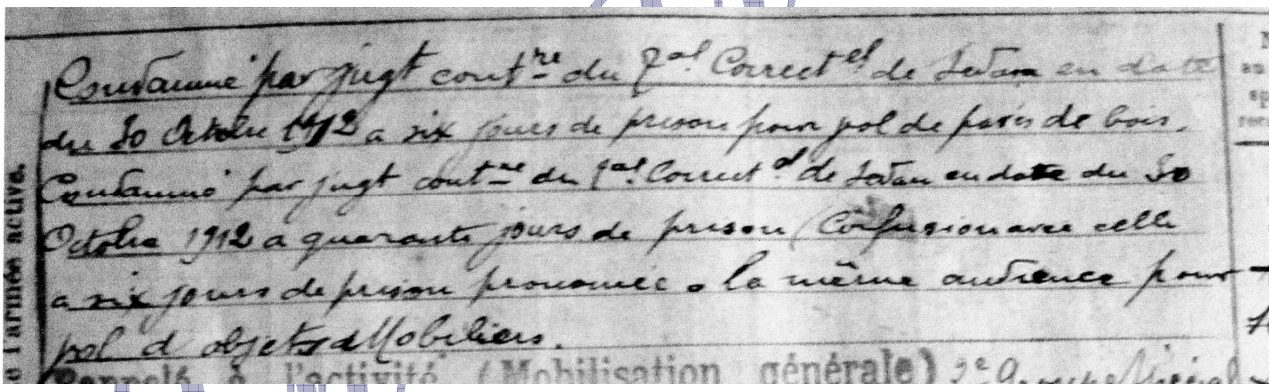
Né à Escombres (Ardennes) le 18 février 1884, **Emile Lucien COLAS** est incorporé le 9/10/1905 et immatriculé sous le n°5966 au **1ER REGIMENT D'INFANTERIE COLONIALE** (**1er RIC**)., régiment stationné à Cherbourg.

---




**Soldat de 2ème classe, il est renvoyé dans la disponibilité le** 28 septembre 1907 **et obtient le**
**« certificat de bonne conduite ».**
Il est versé dans la réserve de l'armée active le 1/10/1908.

Son dossier militaire fait état de condamnations prononcées à son encontre en 1912:


Condamné par jugt contre du 2e Correct.el de Sedan en date du 30 Octobre 1912 a six jours de prison pour pol de bois.
Condamné par jugt contre du 2e Correct.el de Sedan en date du 30 Octobre 1912 a quarante jours de prison (Confusion avec celle a six jours de prison prononcée à la même audience pour pol d objets mobiliers.
(Mobilisation générale)

**********

**RELEVE DES SERVICES ET MUTATIONS**
(*copie du dossier militaire*)[1]

Rappelé à l'activité (Mobilisation générale)
Incorporé au 2ème groupe spécial le 6 août 1914.
Au Camp de Sissonne du 6 au 28 août 1914.
Dirigé sur l'Algérie le 28 août. Débarqué à Oran le 1er septembre.
Arrivé à Colomb Bechar (Région Saharienne) le 4 septembre 1914.
Dirigé sur la France le 7 octobre 1914 à destination de la 2ème Région..

[1] Archives départementales des Ardennes

*Note : Emile Lucien **COLAS** a-t-il été incorporé dans un groupe spécial et envoyé à Colomb Bechar parce que son régiment d'origine était un régiment d'infanterie coloniale ou parce qu'il avait été condamné en 1912 ?*

Passé au 128ème Régiment d'Infanterie le 15 octobre 1914. Arrivé le 2 novembre 1914.
Détaché aux Etablissements **DELAUNAY BELLEVILLE** à St Denis du 13 novembre 1915 au 7 juin 1917.
Passé au 1er Régiment de Zouaves le 1er juillet 1917 (circulaire ministérielle 10849/u du 25 mai 1917).
Passé au 135éme Régiment d'Infanterie le 7 juin 1917 ( ?)
Passé au 143éme Régiment d'Infanterie le 7 décembre 1917.
Disparu le 8 mai 1918 à HALLEBAST (Belgique).
**********

**DETAILS ET COMMENTAIRES**

MOBILISÉ LE 6.08.1914
Camp de Sissone du 6 au 28.8.1914
DIRIGÉ sur l'Algérie le 28.8.1914
Débarqué à Oran le 01.09.1914.
Arrivé à Colomb .Bechar le 4.9.1914

***Note :** Le départ de son unité en Algérie le 28 août 1914 – après plusieurs semaines d'entraînement au Camp de Sissonne - a lieu au moment où l'armée française, après des combats particulièrement meurtriers en Belgique, commençait un repli général…*
*Sans doute était-il urgent d'aller renforcer les unités qui tentaient de mettre fin aux « rezzous » dans le Sahara.*
*Et le retour rapide en métropole -soit environ un mois après l'arrivée à Colomb Bechar- doit trouver sa justification dans le fait qu'il fallait alors réunir le maximum de troupes pour faire front à l'offensive allemande en métropole.*

DIRIGÉ sur la France le 7.10.1914 à destination des dépôts de la 2ème Région d'infanterie
PASSÉ au 128 Ri le 15.10.1914 , arrivé le 2.11.1914
*Note :* 128e RI
*Fin octobre 1914, ce régiment se bat dans l'Argonne, suite à la retraite qui a suivi les combats meurtriers en Belgique (Meix, secteur de Virton) en août.*
*Il est en position dans la région de Binarville (entre Vouziers et Ste Menehould).*
*En 1915, le 128e RI va se retrouver dans la tourmente du secteur de VERDUN.*

- *septembre 1915 : entre Chalons/Marne et Ste Menehould.*
- *Octobre 1915 : Sommepy-Tahure (entre Reims et Verdun)*

*Combats sanglants, pertes considérables.*
*Du 30/10 au 19/11/1915, repos en seconde ligne à proximité de Sommedieue (sud de Verdun).*

**DETACHE aux Etablissements DELAUNAY – BELLEVILLE à St Denis (Seine**)
Du **13.11.1915 au 07.6.1917**

**« SOCIÉTÉ ANONYME DES AUTOMOBILES DELAUNAY BELLEVILLE »**
**Capital : 7 500 000 francs.**
**GALERIE D'EXPOSITION ET BUREAU DE RENSEIGNEMENTS:**
**42, CHAMPS-ELYSÉES, Paris**
**Ateliers De L'ermitage, Saint-Denis (Seine)**

---

La **Société anonyme des Automobiles DELAUNAY BELLEVILLE** a été créée en 1904 avec un capital de 7 500 000 francs.
La surface occupée par les ateliers est de 40 000 mètres carrés environ.
A sa création, la Société occupait un effectif de 800 ouvriers et employés ; à l'heure actuelle le personnel occupé dépasse 2 000 ouvriers et employés.
La Société anonyme des Automobiles Delaunay Belleville construit les moteurs et les châssis entrant dans la composition des voitures de la marque **DELAUNAY BELLEVILLE.**
Les châssis **DELAUNAY BELLEVILLE** sont employés pour service de ville ou de grand tourisme ; ils sont construits avec des matériaux de premier choix et avec un soin tout particulier**.**

Les voitures **DELAUNAY BELLEVILLE,** qui ont été utilisées par les autorités militaires au cours de la guerre, ont donné toute satisfaction et ont assuré avec la plus grande régularité les services très durs auxquels elles ont été soumises.
Indépendamment des châssis automobiles, la Société construit également des camions automobiles de différentes forces.

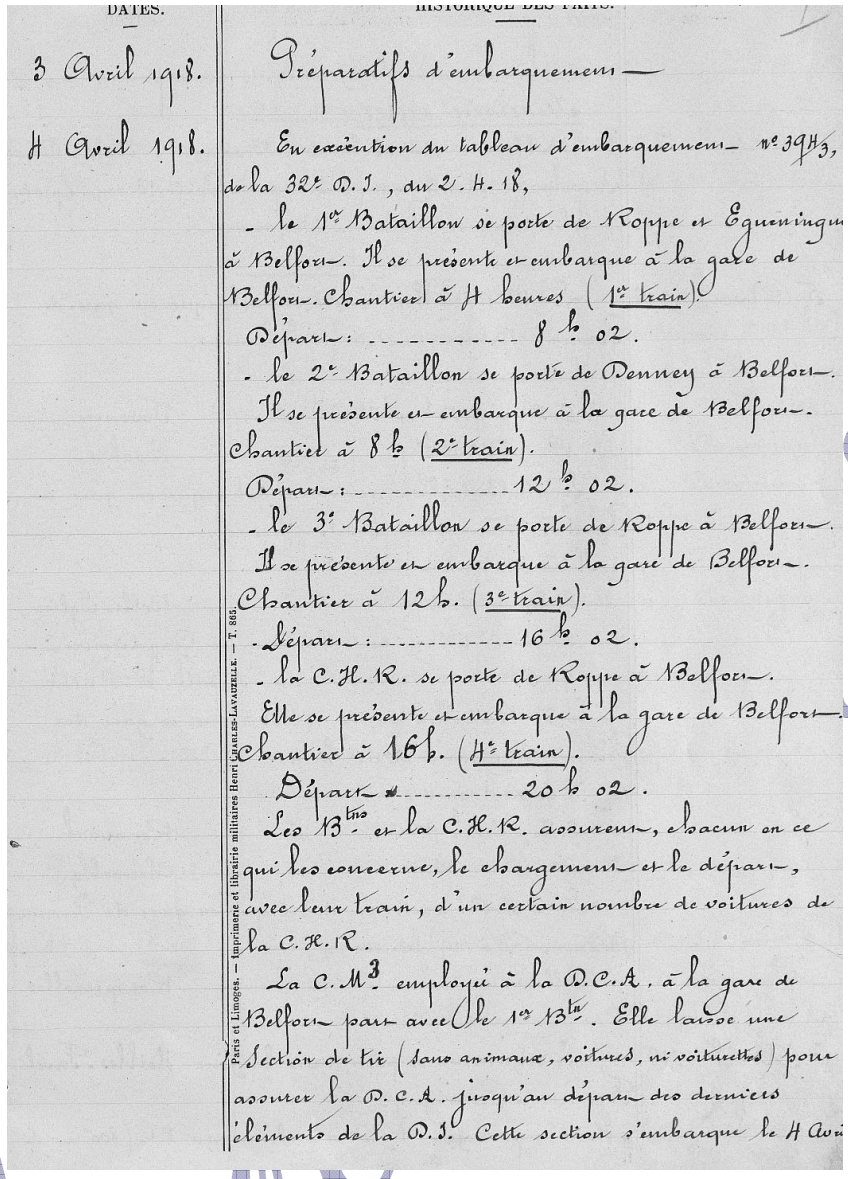
Un certain nombre de camions ont été fournis à l'armée et ont assuré dans les meilleures conditions les transports de personnel et de munitions.
La Société anonyme des Automobiles **DELAUNAY BELLEVILLE** a également livré pour les gouvernements français et britannique **des moteurs d'aviation, types CLERGET et HISPANO-SUIZA.**
**Le nombre de moteurs sortis des ateliers de la Société s'élève à 4 000 environ. »**
*(Paru dans "1914-1918 L'aéronautique pendant la Guerre Mondiale". **Maurice de Brunoff. 1919**)*
**Note** : Pourquoi cette affectation en usine. après avoir appartenu à un « groupe spécial » ?
Problème de santé ? qualification professionnelle ??????

**PASSÉ** au **1e Régiment de Zouaves**[2] le 1.7.1917
***Note :*** *En juillet 1917, ce régiment se trouve dans la région de Dampierre le Château (sud est de Ste Menehould).*
*Le 12 août, le régiment est transporté en automobile dans la région de VERDUN « pour prendre part à une attaque en projet. »*
*A ce moment-là,* ***le poilu COLAS*** *a déjà été transféré au 135e RI.*

**ARRIVÉ** au **135ème RI le 7.8.1917**
***Note :*** *Le régiment , cantonné à Romigny (entre Reims et Château-Thierry) , est transféré par voie de chemin de fer à Bayon et Velle/Moselle le 4 août (ouest-sud-ouest de Lunéville) en position de repos.*
PASSÉ au 143ème RI le 7.12.1917.
*Note : Fin janvier 1918, le régiment se trouve à Sentheim (entre Mulhouse et Belfort)*
*En avril, départ pour rejoindre les armées du Nord.*
---

## JMO (extrait)

[2] JMO – cote : 26N 837



DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

3 Avril 1918. Préparatifs d'embarquement —

4 Avril 1918. En exécution du tableau d'embarquement — n° 3943, de la 32e D. I., du 2. H. 18,

- le 1er Bataillon se porte de Roppe et Eguenigue à Belfort. Il se présente et embarque à la gare de Belfort. Chantier à 4 heures (1er train).

Départ : ---------- 8 h 02.

- le 2e Bataillon se porte de Denney à Belfort. Il se présente et embarque à la gare de Belfort. Chantier à 8 h (2e train).

Départ : ---------- 12 h 02.

- le 3e Bataillon se porte de Roppe à Belfort. Il se présente et embarque à la gare de Belfort. Chantier à 12 h. (3e train).

Départ : ---------- 16 h 02.

- la C.H.R. se porte de Roppe à Belfort. Elle se présente et embarque à la gare de Belfort. Chantier à 16 h. (4e train).

Départ ---------- 20 h 02.

Les 13tes et la C.H.R. assurent, chacun en ce qui les concerne, le chargement et le départ, avec leur train, d'un certain nombre de voitures de la C.H.R.

La C.M3 employé à la D.C.A. à la gare de Belfort part avec le 1er 13te. Elle laisse une Section de tir (sans animaux, voitures, ni voiturettes) pour assurer la D.C.A. jusqu'au départ des derniers éléments de la D.I. Cette section s'embarque le 4 Avri

Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri Charles-Lavauzelle. — T. 865.

***Note :*** *Le régiment a rejoint les armées du Nord pour être engagé dans les combats en cours, particulièrement meurtriers dans la période du 8 au 12 mai 1918, en Belgique.(carte ci-dessous*




**********

# EXTRAITS DU JOURNAL DE MARCHE ET OPERATIONS DU 143E RI

## COMBATS DU 8 AU 12 MAI 1918

Ancestrail

143e RI
8 Mai 1918

calmes jusqu'à 2 heures du matin.

## Compte-rendu d'ensemble sur les opérations de la journée du 8 Mai 1918.

A - Le Bataillon de 1ère ligne du S/Secteur (13tm de Chalain) occupe initialement, adossé au ravin marécageux du Vyverbeek, la position constituée par le mamelon 44, entre le Willebeek à droite et une ligne passant par la Ferme Hallebast et Kleine Vierstraat à sa gauche. - Liaisons établies à droite avec le 80e R.I., à gauche avec la 33e Brigade anglaise - Première ligne courant d'une façon générale, parallèlement et à 100m. N.O. du chemin Ridge Wood - Kemmel. P.C. du Cdt de Chalain (II/1143) en x = 54,8 - y = 56.

B - Le 8 mai, à partir de 2h.30, les tirs de barrage ennemis s'intensifient sur le S/Secteur et sur la Division de gauche. Les tirs sur les premières lignes ne paraissent pas encore anormaux.

- A 5 heures, les tirs sur la première position (rive S.E. du Vyllebeek) deviennent très violents: concentration d'obus de gros calibre; en même temps, un tir de barrage se fait dans le ravin, isolant le 13tm de Chalain de l'arrière. Tous les moyens de liaisons (optique, T.P.S., téléphone) sont coupés par le bouleversement du P.C. (fait confirmé par un agent de

Paris et Limoges. - Imprimerie et librairie militaires Henri CHARLES-LAVAUZELLE. - T. 865.

liaison du 13e B/, en sorte qu'aucun renseignement ne peut parvenir - Pendant ce temps continuent les bombardements sur l'arrière avec forte proportion d'obus à gaz - tirs sur les batteries faisant barrage.

- De 7 h 30 à 7 h 45, de nombreux avions ennemis survolent, à faible altitude, nos premières lignes et mitraillent abondamment leurs occupants. Ces tirs ont eu manifestement pour but d'obliger les défenseurs de la première ligne à s'abriter des avions au moment où l'attaque devait se déclencher.

- A 7 h. 45, l'infanterie allemande attaque dans la formation suivante:

Une première vague tirailleurs à 1m, accompagnée d'équipes de lance-flammes - celles-ci ont arrosé les occupants de notre première ligne.

A 50m, en arrière, marchent les vagues de renforts, en petites colonnes.

L'ennemi paraît avoir foncé sur la compagnie du centre (10e Cie) et la trouée faite, s'être étendu pour prendre les ailes du 13e à revers. - En outre, ces ailes (9e à droite, 11e à gauche) sont l'objet d'une attaque de front ayant un décalage d'environ 200m sur l'attaque centrale.

Le Capitaine Massol, Cdt la 11e Cie, déclare que les unités, littéralement écrasées sous le bombardement d'une violence inouïe, ne purent opposer qu'une résistance insuffisante. La plus

part des mitrailleuses sont détruites ; les F.M. ne marchent pas, enrayés par la terre projetée par les obus. - Un corps à corps très âpre s'engage où l'ennemi a l'avantage du nombre.

- Deux noyaux de résistance s'organisent : c'est à droite les éléments restants de la 9e Cie, accrochés aux pentes O. du mamelon 44 ; il est détruit. C'est à gauche, un nid de 2 mitrailleuses et quelques F. M., constitué par le Capitaine Bétaille auxquels viennent se joindre des renforts anglais.

En résumé, grâce à leurs feux, flanquant le Yyverbeek, grâce à la ligne dense de mitrailleuses constituée sur la rive N.O. du ruisseau, la progression ennemie est arrêtée. En sorte qu'en fin d'action, en dehors du noyau de résistance constitué en demi-cercle autour du point 55.2 - 56.6 sur la route de Vierstraat, aucun élément français n'est sur la rive S.E. du Yyverbeek.

L'ennemi a amené une proportion considérable de mitrailleuses qu'il installe en divers points du mamelon 44, à l'ancien P.C. du 13e de Chalain, à Kleine Vierstraat. Avec elles, il barrèle constamment les pentes découvertes de la rive gauche du Yyverbeek.

C. C'est dans cette situation que s'organise la contre-attaque - Dans ce but :

Sont à la disposition du Colonel Cdt le 143e R.I. pour reprendre la position :

1°. Le 13e Marty (II/143) moins la 6e Cie, garnison de sûreté de la Vlamertinghe Line.

Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri CHARLES-LAVAUZELLE. — T. 865.

la ligne constituée par le II/143.

à 19 h 40, le Cdt Marty signale:

" objectif atteint - Envoyez compagnie en renfort et des mitrailleuses.

Là dessus, le 13te Bezombes dirige 1° une section de mitrailleuses qui bouchera le vide qui s'est formé à la droite du 13te Marty. - 2° un peloton de la dernière Cie du II/90 employé par le Cdt Marty à boucher le trou entre les anglais et sa gauche.

D'autre part, le II/15, (13te Macherez) est mis à la disposition du Colonel Cdt le 143e R.I. pour tenir nos positions de la rive N.O. du Vyverbeek. En sorte qu'en fin de journée, la situation est la suivante dans le Sous. Secteur:

D - Sur la rive droite du Vyverbeek:

Le 13te Marty, réduit à 80 hommes ou gradés environ et les 5e et 7e Cies du 90e R.I. disposent chacune de 65 fusils environ plus une section de mitrailleuses tiennent les positions reconquises de la rive droite du Vyverbeek. Mais des éléments ennemis, munis de mitrailleuses, non réduits, occupent encore l'ancien P.C. du Cdt de Chalain, à notre gauche Kleine Vierstraat a encore un nid de résistance ennemie.

- Sur la rive gauche du Vyverbeek:

a). 1 peloton et 3 sections de mitrailleuses du II/90 disposés de | 5H,1 / 56,2 | à | 5H,4. / 56,7.

b). la 6e Cie du 143 comptant 60 disponibles,



Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri Charles-Lavauzelle. — T. 865.

| DATES. | HISTORIQUE DES FAITS. |
|---|---|
| | 1 Cie du II/15. au sud de la Ferme Hallebast. |
| | C). 2 Cies de la C.M. du II/15 entre la route Dickebusch - La Clytte et la Ferme Witbrood Molen. |
| | Les unités ayant participé à l'attaque sont trop épuisées pour réduire les derniers ilots de résistance. Cette opération doit échoir, la nuit suivante, aux fractions qui restent encore disponibles du I/80. |
| 9 Mai | L'ennemi soumet durant toute la journée, le Secteur du Régiment à un violent bombardement par obus de gros calibres - Tirs par rafales. Les premières lignes, le carrefour de Hallebast, la crête de Witbrood Molen, et le P.C du Chef de Corps (Ferme St Hubertstutweck) sont particulièrement bombardés - Pas de modifications des positions. |
| 10 Mai | En exécution d'une N. de Service de l'I.D/32, le 113e passe en réserve de D.I à partir du 10 mai 8h. Le Colonel Cdt le 113e est relevé dans son Commandement du S/Secteur de Hallebast par le Colonel Comt le 80e. Au cours de la nuit le Bon Marty du 113e est relevé en 1re ligne par la 1re Cie du Bon Thévenot (I/80e) Après relève le Bon Marty occupe la zône de Stationnement du Bon de 3e ligne du S/Secteur de Mille-Kruisstraat - (Zone du 15e R.I.) Le Colonel Comt le 113e doit rester près du Colonel Comt le 80e RI jusqu'au lendemain 11 à 8 heures. Une Cie de marche sous le commandement du Capitaine |

**BILAN DES PERTES - JMO**

Ancestramil

## HISTORIQUE DES FAITS

Repos dans les cantonnements.

A la suite des opérations du 11 au 12 Mai les pertes du régiment sont les suivantes :

Tués : Officiers : 11 Capitaine Chéron - s/Lt Roussel - s/Lt Flat - s/Lt Schmitt
Troupe : 38

Blessés : officiers : 4. (Capne Jatoux - Lt Gallado - s/Lt Jacquemard - s/Lt Thiesé
Troupe : 250

Disparus : officiers : 6 (Comte de Chalain . Capne Chamboredon Lt Rin - Lt Lamothe - s/Lt Bantal - s/Lt Fierx
Troupe : 443

De plus l'épidémie de grippe du 1er Bon a nécessité l'évacuation de :

5 officiers (Lt Guillen - s/Lt Delbert - s/Lt Lecordier - Lt Escalier - Lt Lepoultier)
322 hommes de troupe -

### Composition du Régiment :

EM : Colonel Henry
Chef d'Escadrons Doucet .

Capitaine Adjoint = Capne Rolland - Officier Pionnier = s/Lt Durantou
Off. téléphoniste = s/Lt Simon - Offr Porte drapeau = Lt Dozano
Off. d'Appt = Lt Bertrand - officier de bach = Lt Daure
Médecin-chef : Dr Perié del - Chef de Musique = Garrie
Pharmacien 1e cl : Chuffart - Peloton de 37 = Brainne

1er Bon

Chef de Bon : Comte Fraillery
Adt Major = Thilbert
Mcn de Bon = AM 1e cl. Etchevery

| 1re Cie | 2e Cie | 3e Cie | CM |
|---|---|---|---|
| s/Lt Mengus | s/Lt Demesse | Capne Comte | Capne Forquet |
| s/Lt Manceau | s/Lt Lecordier | s/Lt Castagné | s/Lt Bureau |
| | | | s/Lt Leroy |

***Note : C'EST UNE VERITABLE HECATOMBE !***

*Si on s'en tient aux seuls hommes de troupe, on compte* ***38 tués*** *et* ***443 disparus****, soit* ***un total de 481****…*
*Et si on ajoute à ce nombre, les blessés (250), les 322 hommes évacués atteints par suite de l'épidémie de grippe, on peut en conclure que le régiment est sérieusement amoindri.*

*Au moment de la mobilisation générale, l'effectif des hommes de troupe et caporaux était de* ***3320.***
***En janvier1918, il était de 2536*** *et le* ***14 mai 1918 de 1482****.*

*Ainsi, les « pertes » ,* ***pour la période du 8 au 12 mai 1918****, représentent près de 30% de l'effectif de* ***janvier 1918*** *et si on y ajoute les «* ***grippés évacués****», les hommes de troupe disponibles* ***au 14 mai*** *ne représentent plus* ***que 60% environ de l'effectif avant les combats****…*

*Le JMO nous apprend par ailleurs que le 143e RI, venu de l'est en avril, quitte la zone des combats dans le nord le 18 mai pour retourner dans l'est (région de Nancy).*

*Pratique courante de l'Etat-Major.*
*Ces chassés-croisés de régiments étaient censés préserver le moral de troupes durement éprouvées dans un secteur donné.*
*Dans ce nouveau secteur,* ***le 143e RI*** *recevra un renfort de 200 hommes de troupe* ***le 23 mai****, puis un autre renfort de* ***300 hommes le 27****.*
*Soit l'équivalent approché* ***des 481 tués et disparus*** *dans le nord.*

**LE 8 MAI 1918 EMILE LUCIEN COLAS EST PORTE DISPARU.**

**Note** ***:*** *On observera à ce propos que sa fiche individuelle (ci-dessous) rédigée après la guerre et fournie par le Ministère de la Défense mentionne «* ***Tué à l'ennemi*** *» dans la rubrique «* ***genre de mort*** *», alors que son dossier militaire le considère comme «* ***disparu*** *».*
*«* ***Disparu*** *» et non «* ***tué à l'ennemi*** *».*

*En effet, le JMO, en principe rédigé au jour le jour, ne pouvait compter comme tués que les combattants dont la mort pouvait être attestée par deux témoins.*
*Ces victimes étaient enregistrées par l'officier d'état civil du régiment qui transmettait ensuite les informations aux autorités compétentes*
*Au final, les familles étaient alors informées par les autorités locales.*
*Tous les militaires manquants à l'appel après les combats et non reconnus comme tués étaient déclarés « disparus ».*
***Ce fut le cas d'Emile COLAS****.*

**Le 25 juin 1919, une loi concernant les « disparus » est promulguée :**

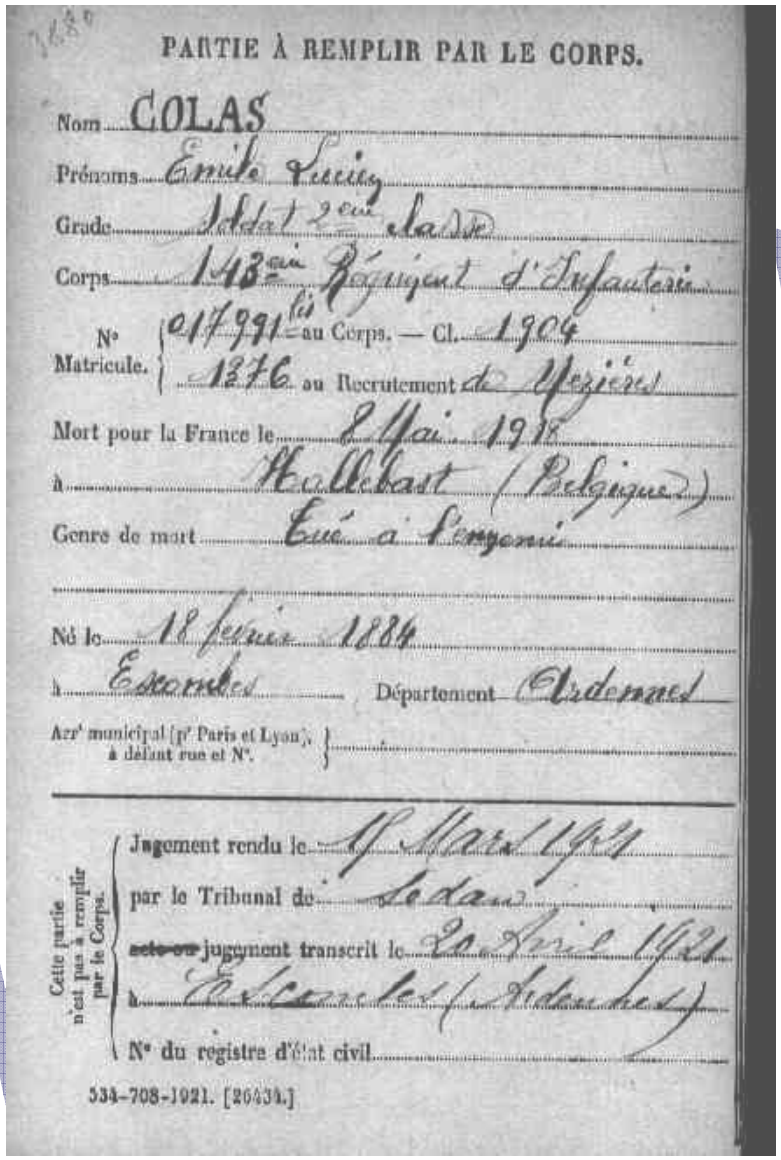
**«Art.1er**

Lorsqu'un militaire ou un marin aura, dans la période comprise entre le 2 août 1914 et la date indiquée par le décret fixant la fin des hostilités, cessé de paraître à son corps et au lieu de son domicile ou de sa résidence, et que son décès n'aura pas été régulièrement constaté, toutes personnes intéressées pourront se pourvoir devant le Tribunal de son domicile pour faire déclarer son absence.
Ce droit appartiendra également au ministère public.

Il en sera de même au cas de disparition de toute autre personne dans la même période, par suite de fait de guerre.

*C'est en application de cette loi que* ***Emile Lucien COLAS*** *a été déclaré* ***« mort pour la France »*** *par le* ***Tribunal de Sedan (Ardennes),*** *sur injonction du ministère public.*
*Jugement déclaratif transcrit sur le registre d'état civil de la commune* ***d'Escombres le 20 avril 1921.***

**********



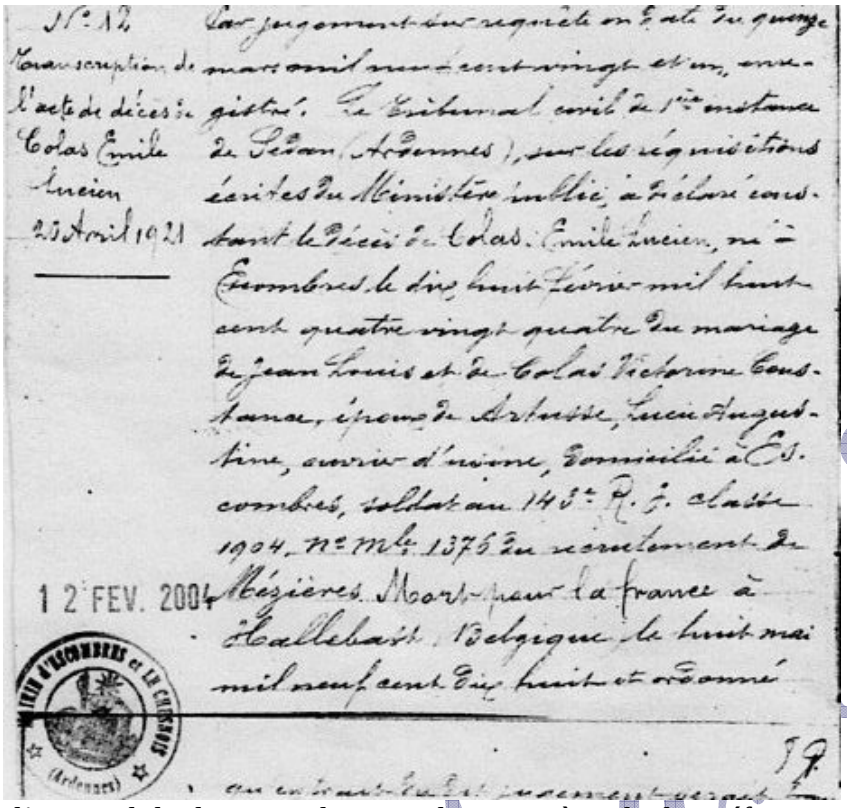
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom COLAS
Prénoms Emile Lucien
Grade Soldat 2ème Classe
Corps 143ème Régiment d'Infanterie
N° Matricule. 017991 (15) au Corps. — Cl. 1904
1276 au Recrutement de Vezins
Mort pour la France le 8 Mai 1918
à Hollebast (Belgique)
Genre de mort Tué à l'ennemi
Né le 18 Février 1884
à Escombes Département Ardennes
Arr' municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
Jugement rendu le 11 Mars 1921
par le Tribunal de Sedan
~~acte ou~~ jugement transcrit le 20 Avril 1921
à Escombes (Ardennes)
N° du registre d'état civil

534-708-1921. [20434.]

**Transcription de l'acte de décès à l'état civil de la commune d'ESCOMBRES**


N° 12
Transcription de l'acte de décès de Colas Emile Lucien
23 Avril 1921

Par jugement sur requête en date du quinze mars mil neuf cent vingt et un, enregistré. Le Tribunal civil de 1re instance de Sedan (Ardennes), sur les réquisitions écrites du Ministère public, a prononcé constant le décès de Colas Emile Lucien, né à Exermont le dix huit février mil huit cent quatre vingt quatre du mariage de Jean Louis et de Colas Victorine Constance, époux de Arbonne, Lucie Augustine, ouvrier d'usine, domicilié à Exermont, soldat au 148e R. I. classe 1904, n° matr. 1375 du recrutement de Béziers. Mort pour la France à Hallebast (Belgique) le huit mai mil neuf cent dix huit et ordonné

1 2 FEV. 2004

MAIRIE D'EXERMONT et LE CHESNOIS (Ardennes)

Comme nous l'apprend la lettre ci-dessous du ministère de la Défense, **Emile Lucien COLAS** « repose » dans la **Nécropole Nationale NOTRE DAME DE LORETTE à ABLAIN SAINT NAZAIRE (Pas de Calais**).
**Sa tombe porte le n°6698.**
En toute hypothèse, il a été identifié grâce à sa plaque d'identité militaire.
En effet, « **ses restes mortels** », vraisemblablement quelques ossements, sans cette plaque, l'auraient conduit dans une fosse commune avec la multitude des autres « **inconnus**. »
---

Ancestrial

*Liberté • Égalité • Fraternité*
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE**

SGA
Secrétariat général pour l'administration

*Direction Interdépartementale*
*des Anciens Combattants de LILLE*
*Régions Nord-Pas-de-Calais-Picardie*

*Cité Administrative*
*rue de Tournai*
*59045 LILLE CEDEX*

*☎ : 03 20 62 12 30*
*Télécopie : 03 20 62 12 30*

***Réf. 04.169 ECM OQ***

Lille, le 23 février 2004

Le Directeur,
Chef des Services Déconcentrés

A

Monsieur Christian COLAS
5 rue des Lilas
08350 NOYERS PONT MAUGIS

Monsieur

Comme suite à votre lettre du 29 décembre 2003, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les restes mortels du soldat Emile, Lucien COLAS du 143ème R.I. mort pour la France le 8 mai 1918 à HALLEBAST (Belgique) reposent dans la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette à ABLAIN SAINT NAZAIRE (Pas-de-Calais), tombe n°6698.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Directeur,**
**Chef des Services Déconcentrés,**

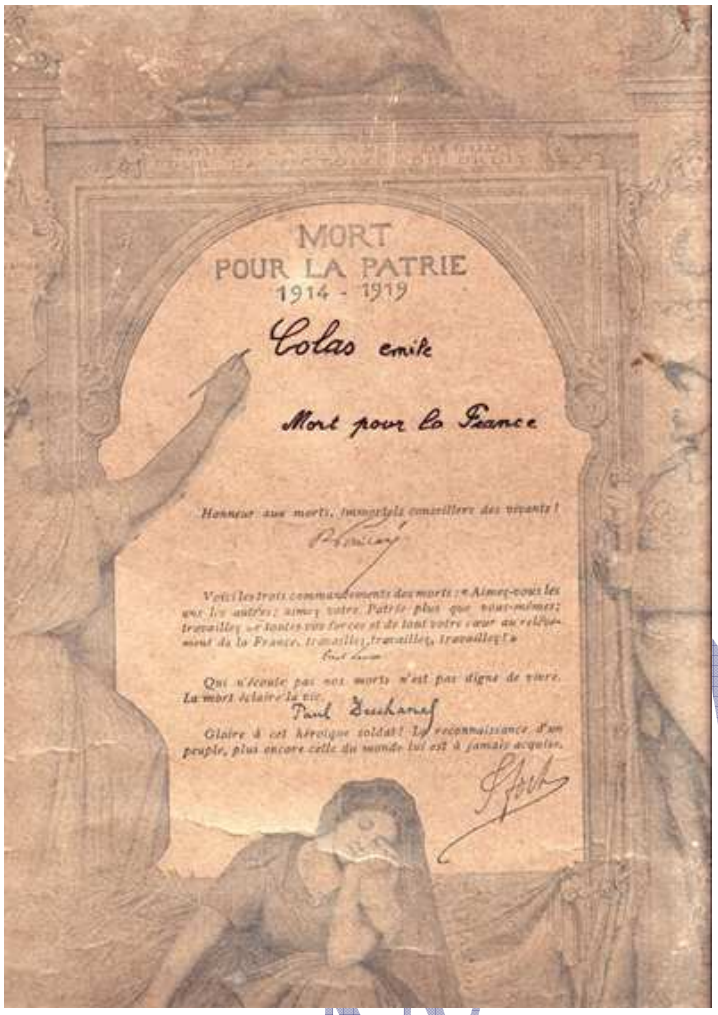
**M. SFIOTTI**




**Document adressé à la famille par**
**« L'UNION DES GRANDES ASSOCIATIONS FRANÇAISES »[3]**

Ancestral

[3] 8 rue Récamier Paris




**ON LUI A ATTRIBUE LA MEDAILLE MILITAIRE A TITRE POSTHUME**

Ancestramil

***RÉPUBLIQUE FRANÇAISE***

***EXTRAIT DE L'ARRÊTE EN DATE DU 21 AVRIL 1922***
***PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DU 1er SEPTEMBRE 1922***
***portant concessions de la Médaille Militaire***

*Le Ministre de la Guerre*

*ARRÊTE*

***Article Unique :*** ***Sont inscrits au tableau spécial de la MÉDAILLE MILITAIRE, les militaires dont les noms suivent :***

*- A TITRE POSTHUME -*

---

***COLAS*** *Emile, Lucien - Soldat - Matricule 017991 bis - 143ème Régiment d'Infanterie*

*« Brave soldat ayant fait courageusement son devoir. Mort pour la France, le 8 mai 1918, à Hallebast. Croix de guerre avec étoile de bronze. »*

---

*A Paris, le 21 avril 1922*
*Signé : MAGINOT*

***- EXTRAIT CERTIFIE CONFORME***
*A Pau, le 30 juillet 2004*
*Le lieutenant-colonel A. DAVID*
*directeur du bureau central*
*d'archives administratives militaires*
*Par ordre, le major [illegible]*
*chef de la section archives collectives*
*par intérim*

Ancestril

**********




**********

**MONUMENT AUX MORTS DE LA COMMUNE D'ESCOMBRES**

Ancestrial




**23 novembre 2008**

Les documents personnels ont été communiqués par **Christian COLAS, petit-fils de Emile Lucien COLAS**

**********

Archives familiales